



**DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 SEPTEMBRE 2023**

Délibération n° 2023-41D : Intercommunalité : signature de mise à disposition d'un broyeur de végétaux aux communes membres : - *Nomenclature 5.7* - Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2023-42D : Finances : Modification de la Décision Modificative N°1 (délibération 2023-36D1) - *Nomenclature 7.1* - Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2023-43D : Domaine et patrimoine : Proposition de modification quant aux modalités de vente du 1 et 1 bis Route de Cognac - *Nomenclature 3.2* – Approuvée à la majorité (1 contre).